

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, à compter de 17 h, le 23 septembre 2010.

Sont présents formant quorum :

- Mme la mairesse Danielle Roy Marinelli, Lévis, vice-présidente du conseil
- Mme la conseillère Christiane Bois, Québec
- M. le conseiller Jean-Claude Bouchard, Lévis
- M. le conseiller Simon Brouard, Québec
- M. le maire Marcel Corriveau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- M. le conseiller Jean Guilbault, Québec
- M. le préfet Pierre Lefrançois, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le conseiller Sylvain Légaré, Québec
- M. le conseiller Robert Maranda, Lévis
- M. le conseiller François Picard, Québec
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans

Sont absents :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- M. le conseiller Richard Côté, Québec
- Mme la conseillère Anne Ladouceur, Lévis
- M. le préfet Jacques Marcotte, MRC de La Jacques-Cartier
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Benoît Massicotte, secrétaire

Ouverture de la séance

La séance est ouverte et présidée par Mme Danielle Roy Marinelli, vice-présidente du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec. Il est constaté quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° C-2010-61

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :
- Retirer le point 4. b) 1 - Rapport annuel 2009;
 - Ajouter au point divers : Virement budgétaire.

Adoptée

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 septembre 2010

Résolution n° C-2010-62

Sur proposition de M. Jean-Claude Bouchard, appuyée par M. Pierre Lefrançois, il est unanimement résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 7 septembre 2010.

Adoptée

Mémorial pont de Québec

Résolution n° C-2010-63

Sur proposition de M. Guy Dumoulin, appuyée par M. Robert Maranda, il est unanimement résolu :

De déléguer à Rues principales Saint-Romuald la recherche de financement et la maîtrise d'œuvre du projet de mémorial du pont de Québec;

D'autoriser la direction générale de la CMQ à soutenir techniquement et administrativement Rues principales Saint-Romuald dans la réalisation du mémorial du pont de Québec;

D'autoriser le président et le secrétaire, ou en leur absence ou empêchement d'agir, le vice-président du comité exécutif et le directeur général, à signer les documents relatifs à l'entente à intervenir entre la CMQ et Rues principales Saint-Romuald sur la base du partage de responsabilités établi au présent mémoire.

Référence : Mémoire du 17 septembre 2010

Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée

Rapport du Forum métropolitain des élus tenu en juin 2010

Résolution n° C-2010-64

Sur proposition de M. François Picard, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est unanimement résolu :

De prendre acte du Rapport du Forum métropolitain des élus tenu le 19 juin 2010;

D'accepter que ce Rapport soit transmis à tous les participants au Forum ainsi qu'aux administrations des municipalités et MRC comprises sur le territoire de la CMQ.

Référence : Mémoire du 17 septembre 2010

Responsable : Secrétariat – Communication et consultation

Adoptée

Bordereau d'information

Résolution n° C-2010-65

Sur proposition de M. Jean-Claude Bouchard, appuyée par M. Marcel Corriveau, il est unanimement résolu :

De prendre acte du bordereau d'information en date du 23 septembre 2010 contenant les points suivants :

- a) Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 17 juin 2010;
- b) Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 23 juin 2010;
- c) Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec tenue le 15 juillet 2010.

Adoptée

Divers

Virement budgétaire

Résolution n° C-2010-66

Sur proposition de M. Simon Brouard, appuyée par Mme Christiane Bois, il est unanimement résolu :

D'autoriser le virement budgétaire d'un montant de 25 000 \$ de la fonction Transport et d'un autre montant de 25 000 \$ de la fonction Contingent à la fonction Administration générale au poste honoraires professionnels.

Référence : Mémoire du 23 septembre 2010

Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Bilan 2009 du PGMR de la CMQ Rive-Nord

Résolution n° C-2010-67

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par M. Simon Brouard, il est unanimement résolu :

D'adopter le Bilan 2009 du PGMR de la CMQ Rive-Nord;

De produire une version « texte » de ce Bilan;

De transmettre ce document au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, aux unions municipales, aux députés de la région de Québec, à chaque municipalité et MRC de la CMQ, à Recyc-Québec et à la CMM.

Référence : Mémoire du 16 septembre 2010

Responsable : Direction générale

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Clôture de la séance

Résolution n° C-2010-68

Sur proposition de M. Marcel Corriveau, appuyée par M. Guy Dumoulin, il est unanimement résolu :

De lever la séance.

Adoptée



PRÉSIDENTE DE LA SÉANCE



SECRETARE